

DOCUMENT D'ORIENTATION



AU-DELÀ DES RÉFORMES DE
STRUCTURES EN SANTÉ :

PROMOUVOIR ET AMÉLIORER LA SANTÉ DES QUÉBÉC IS

Au-delà des réformes de structures en santé : **Promouvoir et améliorer la santé des Québécois**

La santé constitue un fondement essentiel au développement de la société. Des citoyens en bonne santé contribuent par leur travail, leur créativité, leur production et leur consommation de biens et de services, ainsi que par leur engagement social et leur action bénévole, à la richesse collective.

Le Québec doit relever de grands défis sur le plan de la santé, notamment dans le contexte du vieillissement accéléré de la population et dans celui des écarts de santé qui persistent entre différents groupes composant la société. Alors que le système de santé étouffe, la solution prisée semble être celle de traiter toujours davantage de patients. Aujourd'hui, dans une perspective globale de pérennité de nos services sociaux et de santé, nous estimons que le temps est venu de se poser aussi, et surtout, la question à savoir comment faire en sorte que les gens soient moins malades.

En effet, pour préserver les acquis et assurer la pérennité du système de santé, il faut agir en amont, avant l'apparition des problèmes, afin de réduire davantage les taux de morbidité et de mortalité, tout en contrôlant les coûts. Les habitudes de vie ont un impact majeur sur les maladies chroniques. La prévention offre un excellent rendement sur l'investissement.

À titre illustratif, chaque dollar investi pour le développement de la petite enfance permet d'économiser jusqu'à six dollars en bénéfices économiques. De la même manière, chaque diminution de 1 % du taux de fumeurs réguliers au Québec pourrait entraîner des économies de 41 millions de dollars en coûts de soins de santé directs.

Les actions menées dans les différents champs d'activité de notre société contribuent déjà, et peuvent contribuer davantage à la santé de la population, encore plus, même, que ne peut le faire notre système de santé curatif.

La prévention représente un levier majeur pour l'amélioration de la santé et le développement optimal de la société québécoise. Elle permet de maintenir la population en santé et d'éviter que des problèmes de santé se manifestent. Pour réussir, il est essentiel de parvenir à susciter l'adhésion autour de cette démarche.

Le Parti Québécois croit ainsi qu'il est primordial de se pencher sur les maladies et enjeux liés à l'environnement, au mode de vie et aux inégalités sociales. Au terme de ce Conseil national, notre formation s'engage donc formellement en faveur d'une approche plus large, intégrée et globale en matière de santé, axée sur un renforcement de la santé publique, sur la prévention - incluant la déprescription - sur la promotion de la santé et d'un mode de vie actif.

Ce grand chantier nous appelle non seulement à offrir un nouveau souffle à un réseau public de santé qui s'effondre, mais surtout à redonner aux Québécois et Québécoises la perspective d'une vie longue, active et en santé.



VOICI LES GRANDES ORIENTATIONS SUR LESQUELLES LE PARTI QUÉBÉCOIS SE PENCHERA:

PRÉVENTION

Les habitudes de vie des Québécois se détériorent, cela a un effet inéluctable sur l'augmentation des maladies. En effet, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 80% des maladies cardiovasculaires pourraient être éliminées par des saines habitudes de vie. *Le Québec n'est pas sur le bon chemin, la dernière Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021* démontre que la proportion de personnes actives dans leurs loisirs et leurs déplacements a diminué.

Plus précisément, seulement 27% des Québécois sont considérés comme actifs dans leurs loisirs et 10% dans leurs déplacements. La proportion de personnes de 15 à 64 ans sédentaires a augmenté passant de 32 à 37% depuis 2014-2015. L'obésité a augmenté à 23% de la population alors qu'elle était de 16% en 2008 et plus de la moitié (52%) des québécois consomment des boissons sucrées quotidiennement. De meilleures habitudes de vie et un mode de vie actif permettent la réduction de la maladie et engendrent une population plus en santé.

Le Parti Québécois aspire à

- Instaurer un changement de culture au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en privilégiant la prévention et la promotion de la santé au même titre que l'approche curative afin que le ministère soit véritablement orienté vers la prévention et la réduction de la maladie :
 - + En élaborant et mettant en œuvre une *Politique nationale interministérielle en matière de prévention et de promotion de la santé, d'un mode de vie actif et de saines habitudes de vie*;
 - + En développant un tableau de bord des maladies, accessible et compréhensible par le grand public permettant de voir l'évolution des maladies et de se doter d'objectifs de réduction, incluant une stratégie de dépistage, de recherche et de traitement efficace des maladies rares;
- + En mettant sur pied un registre québécois du cancer à jour et accessible; incluant un plan de lutte contre le cancer, développé en collaboration avec des experts, qui contiendra des objectifs mesurables et des échéanciers;
- + En améliorant la qualité des programmes québécois de dépistage, et en stimulant leur utilisation dans toutes les régions du Québec;
- + En adoptant des stratégies de dépistage et de vaccination efficaces.
- Poursuivre et bonifier les plans et programmes sociaux existants (lutte contre l'itinérance, lutte contre la pauvreté, accès aux logements sociaux, etc.);
- Reconnaître l'expertise et l'autonomie des organismes communautaires ainsi que l'apport essentiel de la participation citoyenne;
- Contribuer davantage aux cliniques dédiées aux personnes marginalisées et aux itinérants, notamment, en élaborant un plan de développement;
- Intégrer un minimum de 30 minutes d'activité physique, motrice ou de loisir par jour, du CPE au secondaire, en plus d'appuyer le développement d'installations sportives, récréatives et de plein air partout du Québec;
- Mettre en œuvre un plan ambitieux de réduction des GES, avec notamment un meilleur encadrement de la qualité de l'air par des outils de surveillance et de contrôle bonifiés.

DÉPRESCRIPTION

La surconsommation de médicaments est un problème de santé publique qui affecte les patients, le système de santé et l'environnement. On parle ici de prescription excessive de médicaments ou de produits thérapeutiques reçue par une personne dont les besoins réels sont bien en deçà de ce qu'on lui a recommandé. La surprescription implique aussi la prescription d'un médicament qui n'est pas efficace, qui a un rapport bénéfice/risque défavorable ou qui est pris pour une durée trop longue. Ces conséquences pourraient être évitées en incitant les professionnels de la santé à un recours plus important à la déprescription dans leurs pratiques cliniques et en s'engageant dans la promotion de soins de santé durables.

Cet enjeu est bien présent. Le Québec est le plus grand consommateur de médicaments utilisés pour traiter la santé mentale au Canada et le plus grand consommateur par habitant. Plus précisément, en 2020 c'est en moyenne 124 médicaments prescrits par personne annuellement. Entre 2017 et 2020, les quatre classes de médicaments utilisées en santé mentale ont été en hausse constante. En 2020, c'est un peu plus d'un milliard de comprimés qui ont été prescrits pour la santé mentale. En 2022, c'était cinq fois plus de jeunes adolescents qui consommaient des antidépresseurs qu'en 2005, c'est-à-dire 3,1% contre 0,5%.

Il y a également près de 8% des enfants et jeunes adultes qui sont médicamentés pour le trouble du déficit de l'attention (TDAH), le double de la moyenne du Canada. Selon l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), depuis 20 ans, la prescription de psychostimulants est en hausse chez les moins de 25 ans. En effet, les prescriptions ont augmenté de 1,9% à 7,7% entre 2000 et 2020. En 2022, c'étaient 12% des jeunes de 11 à 15 ans qui en consommaient. Les jeunes ne sont pas les seuls à être victime de surprescription: l'Institut canadien d'information sur la santé souligne que 25% des Canadiens de 65 ans et plus ont 10 catégories de médicaments ou plus prescrits.

Le Parti Québécois vise à

Mettre en place une stratégie pour un usage plus optimal des médicaments afin de mettre un terme à ce fléau, de resserrer les règles de prescription et de promouvoir un usage approprié et sécuritaire des médicaments:

- En sensibilisant et formant adéquatement les futurs professionnels de la santé au concept de déprescription;
- En rendant disponible des alternatives plus sûres aux médicaments à risque d'effets néfastes, incluant des options non-pharmacologiques;
- En rendant disponible aux professionnels concernés des lignes directrices fondées sur des données probantes pour supporter la déprescription:
 - + En incluant une politique claire de révision de la pertinence des prescriptions pour réduire les polypharmacies et une révision des méthodes de prescription, notamment relié avec les benzodiazépines et les hypnotiques en Z, les médicaments les plus reliés aux surdoses et à la crise des opioïdes;
 - + Favoriser les interventions précoces dans le dépistage et les interventions associées aux TDAH, afin d'offrir un éventail de solutions alternatives à la médication;
 - + Encourager une approche multidisciplinaire en première ligne en favorisant le décloisonnement des professions et les cliniques de proximité;
 - + Encourager une complémentarité de l'approche médicale pour répondre à la crise des opioïdes;

SANTÉ PUBLIQUE

La santé durable telle que définie par l'Association pour la santé publique du Québec c'est : plus de santé, plus longtemps, dans un environnement plus sain et plus sécuritaire, pour tous et pour les générations à venir. Cela s'appuie sur une vision à long terme de fournir des soins, mais également de garder la population en santé, par la prévention.

Pour l'année financière 2023-2024, le budget pour le programme de Santé publique est de 959,9 millions de dollars, ce qui correspond à environ 1,6% du budget de la santé. Pourtant, en 2013-2014, le Québec réservait 2,8% du budget de la Santé à la santé publique et 2,4% en 2021. Tout cela reste inférieur à la moyenne du Canada qui s'élevait à 5,5% en 2012-2014. Pour 2021, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique investissaient 6% et plus de leur budget.

Le Parti Québécois aspire à

- Réviser la Loi sur la santé publique pour y intégrer le concept de santé durable;
- Renforcer le rôle de la Santé publique en matière de promotion de la santé et de prévention en rééquilibrant les sommes allouées entre le curatif et le préventif;
- Développer une stratégie nationale de préparation aux risques sanitaires et aux maladies infectieuses, en collaboration avec le directeur national de santé publique, des scientifiques indépendants et les différentes parties prenantes;
- Impliquer la population dans les décisions de santé publique en favorisant la participation citoyenne.

GOVERNANCE

L'indépendance de la santé publique est essentielle, notamment dans les cas de crise sanitaire, comme nous l'avons connu lors de la COVID-19, ou encore dans le cas d'évaluation de projets à risques environnementaux. Certains sont préoccupés par les décisions et les recommandations de la santé publique et la possibilité d'interférences politiques, dans certains cas le manque de transparence.

L'objectif de la santé publique est notamment d'identifier les menaces pour la population et de l'en informer. Cette demande est faite par plusieurs organisations dont, notamment, l'Association pour la santé publique du Québec, d'anciens directeurs régionaux de la santé publique, le Collège des médecins et la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Avec l'arrivée de Santé Québec, il faudra surveiller de près la place qu'occupera maintenant la santé publique au sein de la nouvelle structure.

Le Parti Québécois considère

- Revoir la Loi sur la santé publique afin d'assurer une complète indépendance au directeur national de santé publique et aux directeurs régionaux de santé publique, ce qui signifie assurer la pleine transparence de tous ses avis et de toutes ses communications;
- Renforcer le pouvoir communautaire en aidant les collectivités à développer et à exercer leur capacité d'agir collectivement;
- Assurer, au sein du MSSS un mode de gouvernance décentralisé, du bas vers le haut, et une reddition de compte du haut vers le bas.



